

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 5 juin 2015

**Rapporteur :
Madame Isabelle LE BAL**

N° 53

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 16/06/2015
- la transmission au contrôle de légalité le : 05/06/2015
(accusé de réception du 15/06/2015)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions relations publiques

La ville de Quimper accompagne plusieurs associations au titre des relations internationales.

Elle soutient, en outre, des associations à caractère patriotique et parraine des actions.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, pour l'année 2015, d'autoriser monsieur le maire :

1 - à verser les subventions de fonctionnement suivantes au titre des relations internationales (imputation budgétaire 041 6574 115) :

	Subventions attribuées en 2014	Propositions 2015
- Association Quimper - Remscheid	2 500,00 €	2 500,00 €
- Comité de jumelage Quimper - Lavrio	2 500,00 €	2 500,00 €
- Comité de jumelage Quimper - Ourense	-	2 500,00 €
- Association Cornouaille - Québec	400,00 €	400,00 €
- Association Bretagne - Écosse	300,00 €	300,00 €
- Association Franco-chinoise de Quimper - Cornouaille	2 500,00 €	2 500,00 €

2 - à verser les subventions de fonctionnement suivantes aux associations à caractère patriotique (imputation budgétaire 025 6574 115) :

	Subventions attribuées en 2014	Propositions 2015
ACPG (Association Anciens combattants, prisonniers de guerre TOE et CATM du Finistère, veuves des combattants du Finistère)	-	100,00 €
ADALE 29 (Association Départementale des Anciens de la Légion Étrangère du Finistère)	100,00 €	100,00 €
ADIF 29 (Association des Déportés Internés et Familles de Disparus)	150,00 €	150,00 €
ANMRF (Association Nationale des Médailles de la Résistance Française)	200,00 €	200,00 €
ANACR (Anciens Combattants et Amis de la Résistance du Finistère)	350,00 €	350,00 €
Devoirs de mémoire Éclaireurs	150,00 €	150,00 €
FNACA (Fédération des Anciens Combattants Algérie, Tunisie, Maroc)	720,00 €	700,00 €
FNCV (Fédération Nationale des Combattants Volontaires)	100,00 €	100,00 €
SNEMM (Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire)	150,00 €	100,00 €
UNC (Union Nationale des combattants du département du Finistère)	-	400,00 €
UNP (Union Nationale des Parachutistes du Finistère)	150,00 €	150,00 €
AFMD-DT29 (Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation – Délégation Territoriale du Finistère)	-	200,00 €

3 - à verser les subventions suivantes (imputation budgétaire 020 6574 115) :

	Subventions attribuées en 2014	Propositions 2015
- Comité d'animation de Ty Mam Doué <i>Pour soutenir le financement de toilettes mobiles durant la saison touristique du site.</i>	1 300,00 €	1 300,00 €
- Mairie de Moulin-sous-Touvent <i>Pour contribuer à la rénovation du monument 14-18, érigé à Moulin-sous-Touvent, en mémoire du 318^{ème} RI de Quimper.</i>	-	850,00 €
- Les Amoureux du Ban Public <i>Pour soutenir les activités de l'association en matière de mariages franco-étrangers.</i>	-	200,00 €

Le maire,

Ludovic JOLIVET